



CONJONCTURE FINANCIÈRE

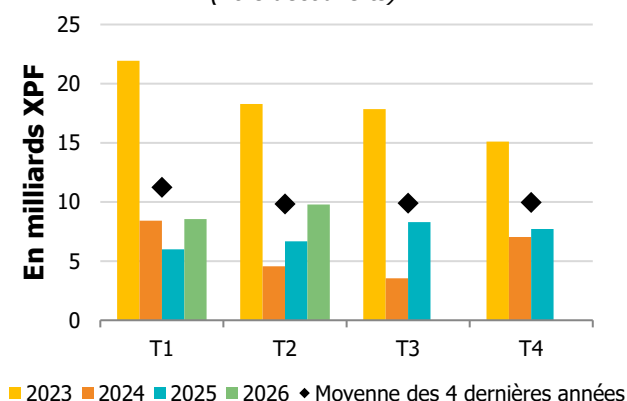
Production de crédits Nouvelle-Calédonie - 2^e trimestre 2026

LA PRODUCTION TOTALE DE CRÉDITS SE REDRESSE LENTEMENT

- À l'image de l'économie calédonienne, la **production de crédit hors découverts** octroyés aux particuliers, sociétés non financières (SNF) et entreprises individuelles (EI) continue de se redresser, tout en restant nettement en deça de ses niveaux d'avant la crise de 2024. Au 2^e trimestre 2026, elle atteint 22,8 Md XPF, soit seulement 49 % de la moyenne des 10 années précédant les émeutes. Elle progresse modestement par rapport au trimestre précédent (+2,7 %, soit +0,6 Md XPF) et de manière, plus marquée en glissement annuel, (+8,2 %, soit +1,7 Md XPF), tirée par les crédits octroyés aux particuliers.
- La **production de crédits aux particuliers** (9,8 Md XPF, hors découverts) augmente de 14,4 % par rapport au trimestre précédent (soit +1,2 Md XPF), principalement portée par les crédits à l'habitat (+25,1 %, soit +1,0 Md XPF). En glissement annuel, la production de crédits aux particuliers augmente significativement (+46,7 %, soit +3,1 Md XPF), tirée principalement par les crédits à l'habitat (+73,7 %, soit +2,2 Md XPF) et dans une moindre mesure par les crédits à la consommation (+27,6 %, soit +0,9 Md XPF).
- La **production de crédits aux sociétés non financières** (12,4 Md XPF, hors découverts) accuse un léger recul, par rapport au trimestre précédent (-4,6 %, soit -0,6 Md XPF). La hausse des crédits de trésorerie (+15,6 %, soit +0,5 Md XPF) ne permet pas de compenser le recul des crédits d'équipement (-17,1 %, soit -1,2 Md XPF), alors que le montant des octrois de crédits immobiliers reste à des niveaux faibles (0,3 Md XPF). En glissement annuel, l'ampleur de la baisse de la production de crédits aux SNF est plus conséquente (-10,4 %, soit -1,4 Md XPF), du fait du recul des crédits de trésorerie de près d'un tiers (-30,6 %, soit -1,7 Md XPF).
- La **production de crédits aux entreprises individuelles** (0,6 Md XPF, hors découverts) recule par rapport au trimestre précédent (-6,9 %), tandis qu'elle augmente de 12,5 % en glissement annuel, portée notamment par les crédits à l'équipement (+48,3 %).

PRODUCTION DE CRÉDITS AUX PARTICULIERS

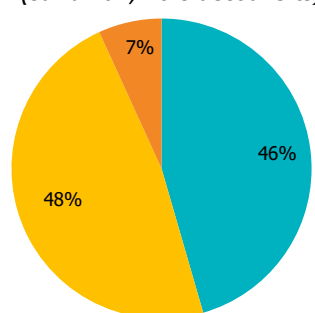
**Production trimestrielle de crédits
aux particuliers
(hors découverts)**



Source : IEOM

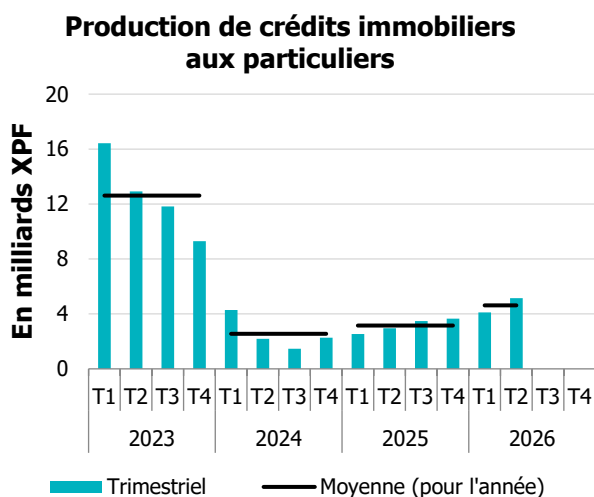
© IEOM

**Répartition des nouveaux crédits
aux particuliers
(sur un an, hors découverts)**



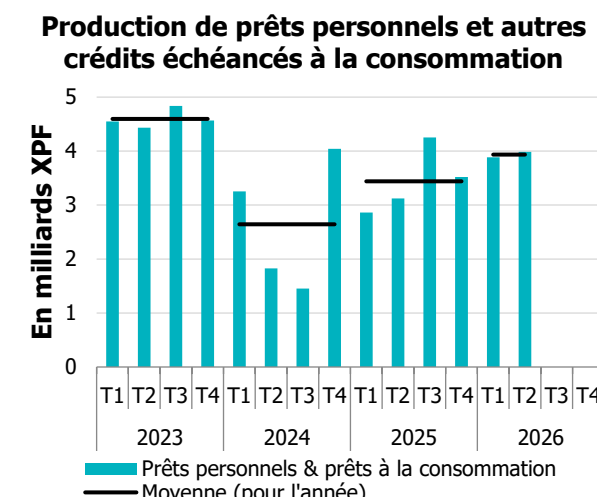
■ Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation
■ Habitat
■ Autres crédits
Source : IEOM

© IEOM



Source : IEOM

© IEOM



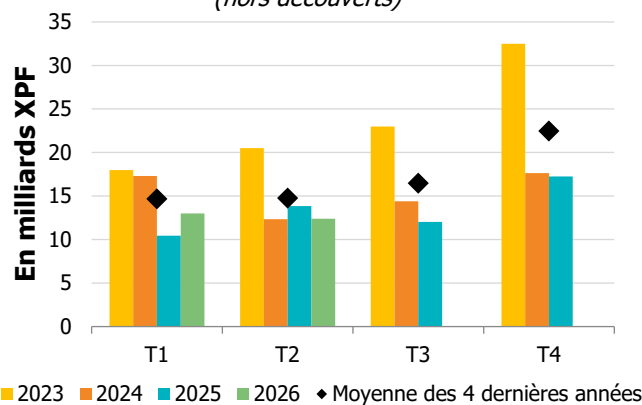
Source : IEOM

© IEOM

PRODUCTION DE CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Les sociétés non financières (SNF)

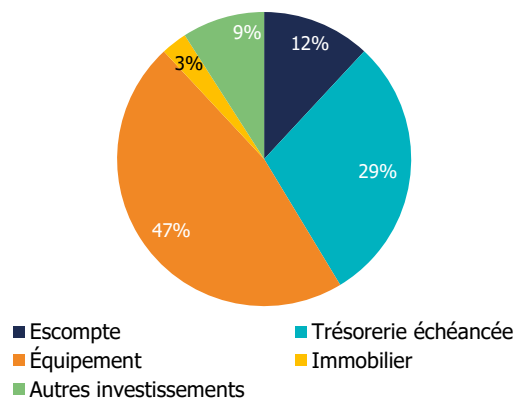
Production trimestrielle de crédits aux SNF (hors découverts)



Source : IEOM

© IEOM

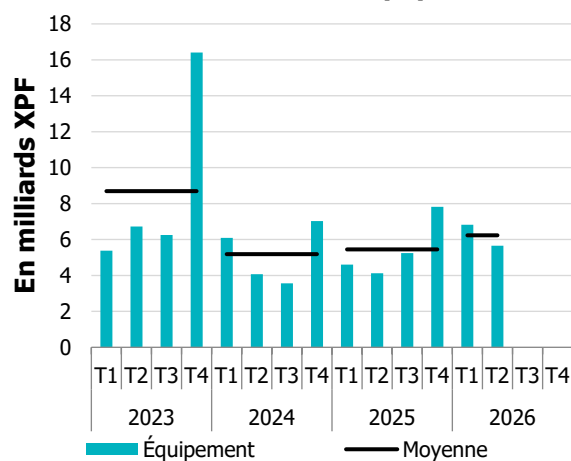
Répartition des nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



Source : IEOM

© IEOM

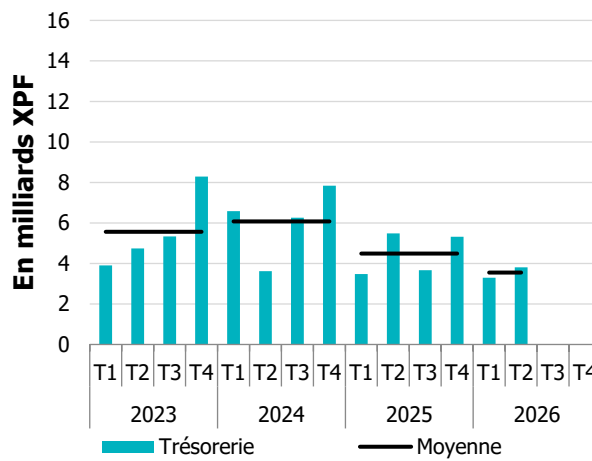
Production de crédits d'équipement



Source : IEOM

© IEOM

Production de crédits de trésorerie

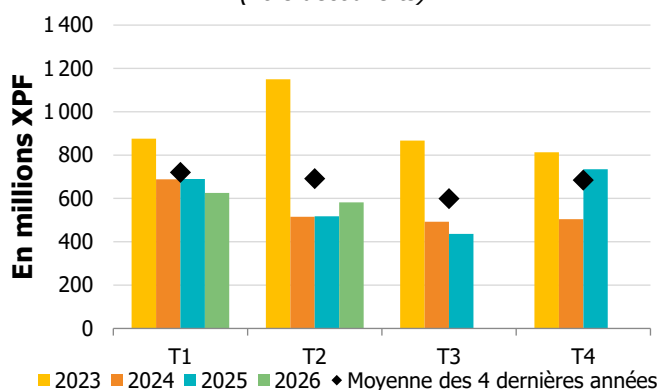


Source : IEOM

© IEOM

Les entrepreneurs individuels (EI)

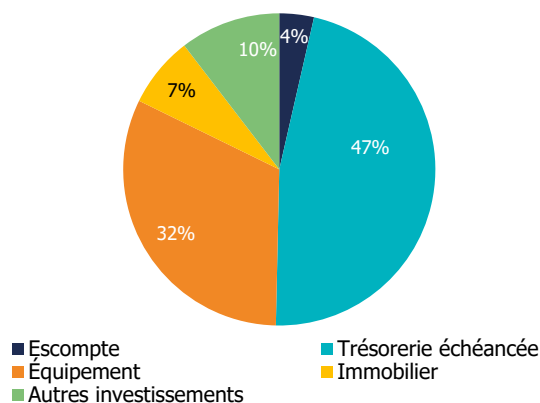
Production trimestrielle de crédits aux EI
(hors découverts)



Source : IEOM

© IEOM

Répartition des nouveaux crédits aux EI
(sur un an, hors découverts)



Source : IEOM

© IEOM

MÉTHODOLOGIE

La collecte est réalisée auprès des établissements de crédit et sociétés de financement ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie, elle se fonde sur une base exhaustive d'environ 96 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels et aux particuliers.

La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement.

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT). Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : F. Dufresne ■ Responsable de la rédaction : D. Gordon

Rédaction : M. Lambert ■ Éditeur : IEOM